Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 72 (2010)

Heft: 10

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les déléqués de l'ASETA se sont rencontrés dans la salle de la Rebatte de Chésard-Saint-Martin/NE.

L'ASETA prépare ses nouvelles structures

La 85° Assemblée des délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture s'est tenue le 11 septembre dernier à Chézard-Saint-Martin, dans le canton de Neuchâtel, sous la présidence de Max Binder.

Gaël Monnerat, Ueli Zweifel

La section neuchâteloise, présidée par Bernard Stähli, a mis les petits plats dans les grands pour recevoir les quelque deux cents délégués et invités pour leur présenter les trésors du terroir et l'horlogerie neuchâteloise. Dans son discours d'ouverture, Max Binder a relevé l'importance des dossiers qui occupent actuellement la Confédération : les accords de libre échange, les négociations de l'OMC et la révision de la politique agricole. Tous ces dossiers laissent planer une ombre sur l'avenir de l'agriculture

suisse. La réduction des surfaces productives disponibles, l'extensification de l'agriculture, l'augmentation de la population, l'accroissement des besoins mondiaux et la libéralisation des marchés agricoles sont également autant de défis à relever.

Nouvelle offre de cours

2009 a été marquée par l'introduction de cours pour la formation des détenteurs de permis poids lourds selon l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnels (OACP) ainsi que d'un cours « entretien et fonctionnement des machines » destiné aux employés des



Ils ont animé le Comité central et l'Assemblée des délégués : Max Binder, président central (au centre), Willi von Atzigen, directeur (à gauche), et Auguste Dupasquier, vice-président (à droite).

agro-entrepreneurs. Les cours G40 confirment leur attrait puisque plus de 770 participants ont acquis les notions de base nécessaires pour conduire des tracteurs roulant à 40 km/h. Sur le plan financier, l'ASETA affiche un bénéfice net de 235000 francs. Cet excellent résultat est principalement dû à l'augmentation des cotisations, décidée en 2008, ainsi qu'au report ultérieur d'un nouveau poste de travail. Les effets du changement structurel agricole sont aussi visibles pour notre association: en effet, nous déplorons la perte de 900 membres par rapport à la fin 2008. Les effectifs de l'association au 31 décembre 2009 se montaient à 22 783 membres.

Nouvelle organisation prévue

Les délégués ont aussi pris connaissance des travaux du groupe de travail 2010. Placé sous la houlette du vice-président de l'association, Auguste Dupasquier, le mandat de ce groupe est de proposer une adaptation des structures de l'ASETA et d'en réviser les statuts. Le projet présenté par le groupe de travail prévoit notamment la suppression du Comité central et la tenue de séminaires régionaux ouverts à tous les membres des comités. La Conférence des cadres sera maintenue : elle servira de plateforme d'informations et fera le lien entre la base, le comité et la direction de l'association. Les exigences pour devenir membre du comité seront modifiées. En conséguence, le nouvel organe ne sera plus réservé qu'aux présidents ou gérants des sections : il est prévu d'en ouvrir l'accès à d'autres personnes répondant à des profils définis, qui disposent de compétences professionnelles adéquates.

Les commissions sectorielles (CoSec) permanentes seront au nombre de trois. La première aura pour but de gérer la formation permanente. Elle traitera des dossiers concernant la formation interne, les cours d'atelier, les cours de conduite et la mise sur pied de nouvelles formations. Une autre CoSec concentrera ses activités sur la gestion du site internet, la participation aux manifestations ainsi que la rédaction du journal Technique Agricole - Schweizer Landtechnik, Enfin, la dernière CoSec s'occupera des prestations fournies par l'association, à savoir le service-conseil technique, et les mandats des sections. D'autres commissions sectorielles temporaires pourraient voir le jour en cas de besoin. Ce nouvel organigramme nécessite une révision et une adaptation des statuts de l'association.

Le calendrier est serré!

Le groupe de travail et le Comité directeur ont jusqu'au 22 février pour transmettre aux sections une première version révisée des statuts. Les comités des sections ont pour tâche de se réunir afin d'en prendre connaissance et de formuler leurs corrections ou suggestions. Le secrétariat devra impérativement recevoir ces prises de position en retour pour le 11 mars 2011, afin que le groupe de travail prenne en compte les diverses propositions. Sur cette base, une deuxième mouture sera élaborée et parviendra aux sections le 29 mars. Les présidents et gérants auront ensuite une semaine pour en prendre connaissance avant la Conférence des cadres prévue le 6 avril, à Riniken. Une troisième version sera ensuite rédigée et contrôlée ; elle sera transmise en août aux délégués, avec la convocation à l'Assemblée annuelle des 16 et 17 septembre. En cas d'acceptation, les nouveaux statuts entreront en vigueur début 2012. La première Assemblée des délégués, selon le nouveau modèle, se réunira en 2013.

Elections

L'assemblée, conformément aux statuts encore en vigueur, a aussi procédé à l'élection des personnes suivantes au Comité central de l'association : comme présidents, Robert Zurkinden, section Fribourg, Christophe Berthelet, section Genève, et Paul Müller, section Soleure; comme gérants, Josef Erni, section Lucerne, Susi Banga, gérante des « Deux Bâle », et Roger Stirnimann, président de la commission sectorielle 6. Quant à Andreas Schluep, de Balm bei Messen/ SO, président de la section de 1993 à 2009, il a été nommé membre d'honneur de l'association. La section lucernoise convie d'ores et déjà les délégués de l'association à la prochaine Assemblée des délégués de l'ASETA, qui se déroulera le 17 septembre 2011, à Sursee.

Andreas Schluep, nouveau membre d'honneur. Il a présidé la section soleuroise de 1993 à 2009. Sa section a organisé l'Assemblée des délégués 2008.



John Dupraz, vice-président de l'USP, a relevé la bonne collaboration qui existe entre l'ASETA et l'USP dans les domaines du territoire, de l'économie et de la technique.



Ruedi Haudenschild, rédacteur en chef du Schweizer Bauer et responsable de Fachmedien Agrar, est le trait d'union entre son journal et Technique Agricole/ Schweizer Landtechnik Cette collaboration s'est intensifiée, notamment dans le



domaine des annonces publicitaires.

Le genevois Josef Meyer a quitté ses fonctions de président de la commission sectorielle en charge de la rédaction. Il occupait ce poste depuis la création de la commission en 1998. Roger Stirnimann (photo), expert en technique



agricole doté d'un flair journalistique certain, le remplace dans ces fonctions.

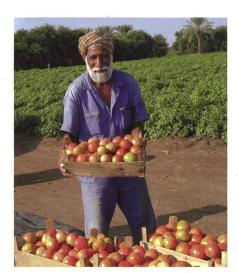


Muscat, entre les contes des Mille et une Nuits... (Photo: zVg.)

ASETA: voyage d'étude et vacances à Oman/Dubaï

Des temps anciens et jusqu'au début des années soixante-dix, les palmiers dattiers des fascinantes oasis ont marqué le paysage de l'agriculture ottomane. A cela se sont ensuite ajoutés les vergers d'orangers, de citronniers, de grenadiers, les plantations d'hibiscus et de henné ainsi que les cultures de fourrage et de légumes. Durant ce voyage, les écarts entre l'antique Sultanat d'Oman et Dubaï, la métropole du désert, sont extrêmes.

Ce programme a été spécialement créé par des représentants de l'ASETA, à l'intention de ses membres. TUI-Suisse Ltd en est l'organisateur.



Une des fascinantes rencontres. (Photos : Willi von Atzigen)

Suisse-Muscat via Dubaï

Le soir, départ avec Emirates Airline pour Muscat, en classe économique.

Muscat

Le matin, atterrissage à Muscat, capitale du Sultanat d'Oman. Le tour de ville annonce le retour aux sources de la vie orientale. A ne pas manquer, une halte au « souk », avec ses senteurs et ses saveurs. Le Sultanat d'Oman est réputé dans le monde entier pour ses épices et surtout pour son encens. En fin de journée, un dîner bienvenu chez l'habitant favorisera les contacts personnels.

Au programme de la deuxième journée, la Grande Mosquée du Sultan Qaboos : lieu de culte des superlatifs, l'intérieur est orné d'un lustre de cristal, le plus grand du monde. Il pèse 8 tonnes. Un tapis, le plus grand de l'édifice et tissé par des femmes iraniennes, recouvre le sol en marbre.

La visite s'achève au Ministère de l'agriculture, où de nombreuses informations seront données sur l'agriculture et les systèmes d'irrigation de nécessité vitale. Le golfe d'Oman fournit aux pêcheurs une source d'alimentation essentielle. Le soir, dîner dans un restaurant arabe.

Muscat-Jebel Akhdar-Nizwa

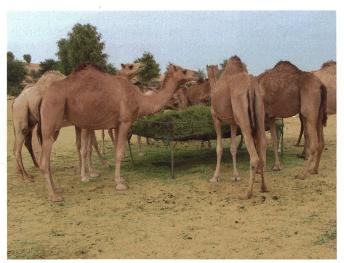
En bus jusqu'à Birkat al Mouaze, à environ 145 km de Muscat. Visite d'un petit domaine, producteur de dattes. Ensuite, cap sur Jebel Akhdar, la « montagne verte », à 2000 m d'altitude. Les vergers et les champs en terrasse de cette région produisent une grande variété de maïs, grenades, abricots, pêches, amandes, noix, raisins et ... des roses qui serviront à la fabrication de la célèbre – et coûteuse - eau de rose Jebel Akhdar. La journée se termine à Nizwa.

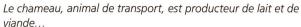
Nizwa-Al Hamra-Misfah-Al Hoota-Nizwa

Excursion à Misfah, un ancien village sis à 900 m d'altitude, pour y découvrir les systèmes d'irrigation des cultures. Le



... et, malgré le gigantisme, la légèreté de l'architecture contemporaine.







Irrigation et épandage de phytosanitaires, dernier cri.

village recèle encore quelques maisons datant de plus de 300 ans, les plus anciennes du Sultanat d'Oman, encore bien conservées. Misfah, un village idyllique aux ruelles étroites, égayé de palmiers et de citronniers, et entouré de montagnes.

Non loin de Nizwa se trouve le site d'Al Hoota qui abrite l'un des plus vastes réseaux de grottes du monde ; il est ouvert au public depuis 2007.

Nizwa (Souq & Fort) – Wadi Bani Auf-Bilad Sait-Barka

A Nizwa, le vendredi, c'est le jour du marché aux bestiaux. A l'ombre des palmiers, les bédouins négocient moutons, bœufs et ânes, un réel spectacle! La route se poursuit en direction de Barka, pour visiter le « Tawoos Agricultural Systems LLC ». Dans cette entreprise, des légumes de grande qualité,

tels les haricots, brocolis, choux, carottes, minicarottes, poivrons et bien d'autres, sont cultivés. Chaque année, ce maraîcher produit quelque 30'000 tonnes de légumes, conditionnés et emballés sous haute surveillance.

Barka-Suwaig Al Ain

Visite de « Ajay Entreprises Production » et de « Green House », deux entreprises spécialisées dans l'élaboration de denrées alimentaires. Après une halte au marché aux poissons, la viste passe par le domaine « Nehad Agronomy Services », première exploitation agricole construite en 1975. Le domaine est axé sur la production de fruits et légumes ; il dispose des toutes dernières techniques d'irrigation et d'épandage pour produits phytosanitaires. L'itinéraire se poursuit de Sohar à Al Ain, situé aux Emirats arabes unis.

les curiosités sont toutes aussi spectaculaires les unes que les autres. Le luxe et les projets de constructions surprenants s'y succèdent à l'infini... Le repas du soir, servi sur un boutre, embarcation traditionnelle, mettra un terme à ce voyage dans le monde arabe.

Le dixième jour, vol retour de Dubaï en Suisse, ou prolongation du séjour sur base individuelle.

Pour d'avantage d'informations, contacter Pascal Scheidegger au n° 044 455 44 30, ou tui.events@tui.ch. Tui Events, TUI Suisse Ltd., Friesenbergstrasse 75, 8036 Zurich ■

Dates des voyages :

09.01.–18.01.2011 16.01.–25.01.2011

23.01.-01.02.2011

Voyage en français 06.02.-15.02.2011

13.02.-22.02.2011

20.02.-01.03.2011

06.03.-15.03.2011

13.03.-22.03.2011

Prix par personne:

Chambre à 2 lits Fr. 4450.— Chambre à 1 lit Fr. 5050.—

Al Ain-Dubai

Au programme, « al Ain Dairy Farm ». L'exploitation, créée en 1981 avec 200 laitières, compte maintenant plus de 1000 têtes. Les 230 chamelles fournissent le lait pour le marché local. En route ensuite pour Dubaï, avec un arrêt au plus grande marché en gros de l'espace arabe – lieu où règne une atmosphère très animée jusqu'à très tard dans la nuit. Nombreuses sont les marchandises qui, à peine arrivées par camion, changent immédiatement de mains.

Dubaï

Le matin, visite des pistes d'entraînement pour les chameaux de course. A Dubaï,



A admirer au cours du voyage, le magnifique lustre d'une mosquée.



Le tachygraphe est une évidence pour les camions. Pour les tracteurs industriels et les plaques blanches, un enregisteur de données suffit.

40 km/h et tachygraphe : éclairage

L'édition du mois d'août de Technique Agricole contenait une annonce concernant les tachygraphes. Les modifications de l'Ordonnance sur les chauffeurs (OTR 1) passaient sous la loupe. Ci-après, quelques précisions.

Dominique Berner*

Dès le premier janvier 2011, le tachygraphe ne sera obligatoire que pour les véhicules circulant à plus de 40 km/h, contre 30 km/h actuellement. Il enregistre les temps de travail, les pauses ainsi que les données des derniers trajets. Pourtant, un tracteur roulant à 40 km/h, avec plaques blanches, devra encore disposer d'un tachygraphe ou d'un enregistreur de données.

Un tracteur à plaques blanches est logiquement destiné aux travaux industriels, comme le service hivernal par exemple, mais aussi aux travaux agricoles. Le droit en vigueur astreint les chauffeurs des tracteurs industriels à l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (OTR 1). Cette ordonnance changera au premier janvier 2011 et ne concernera plus les chauffeurs au volant de véhicules ne dépassant pas 40 km/h. L'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV art 100, al 1 lettre c) impose un tachygraphe ou un enregistreur de données pour les véhicules lourds. Cet article concerne donc les tracteurs industriels de plus de 3,5 tonnes et d'une vitesse maximale de 40 km/h.

La vitesse, l'usage des freins et des clignotants doivent être enregistrés. Ces données serviront notamment en cas d'accident pour déterminer les responsabilités en prouvant le comportement correct (ou fautif) du chauffeur. Les enregistreurs de données équipent notamment les véhicules d'intervention du service du feu et de la police. Sur ces véhicules, ils enregistrent en plus le fonctionnement des sirènes et feux bleus. Les deux paragraphes de l'Ordonnance sur les chauffeurs (OTR1) et de l'Ordonnance sur les exigences techniques (OETV) nécessitent une explication.

Afin de protéger les chauffeurs, l'ASETA donne les recommandations suivantes à ses membres :

- 1. Installation: Les véhicules immatriculés avec plaques blanches, circulant à 40 km/h, doivent être équipés d'un tachygraphe, analogique ou numérique, ou d'un enregistreur de données, même si les chauffeurs ne sont pas soumis à l'OTR1.
- 2. Utilisation: Le tachygraphe, analogique ou numérique, ou alors l'enregistreur de données doivent être utilisés. Ils enregistrent les données telles la vitesse et d'autres fonctions pendant une certaine période. Ces données sont particulièrement utiles en cas de d'accident ou d'accrochage.

3. L'utilisation peut être simplifiée :

- Tachygraphe analogique: La feuille d'enregistrement sera changée tous les jours, et la date correspondante inscrite. Les anciennes feuilles ne resteront pas dans le véhicule, mais seront archivées. Elles ne sont pas personnelles.
- Tachygraphe numérique: L'appareil est mis en mode OUT. De cette manière, il enregistre les données du parcours, mais pas celles relatives à l'Ordonnance des chauffeurs.
- Enregistreur de données : Cet appareil ne nécessite aucune autre manipulation que le contrôle de son fonctionnement selon les recommandations du constructeur.

Sur un véhicule ne dépassant pas les 40 km/h, il est recommandé d'installer (à postériori) un enregistreur de données ne nécessitant aucune manipulation. En effet, le manque d'instruction ou les erreurs de manipulation des tachygraphes peuvent engendrer la perte des données. L'enregistreur évite ce genre de désagréments pour autant qu'il soit enclenché. L'installation d'un enregistreur de données nécessite une interface numérique sur le véhicule.

^{*} Conseiller technique à l'ASETA, Dominique Berner renseigne ou informe les membres dans les domaines de la circulation routière, de la mécanisation, des réparations et des services.



Centre ASETA – Grange-Verney, Moudon 2010/2011









Les cours :

Rénovation

Maçonnerie Carrelage Travaux de réfection

Technique agricole

Soudure Electricité Pulvérisateurs « Mieux traiter »

Informatique

Excel Word Internet Cours à la carte

Tout le programme sur www.agrartechnik.ch

Infos et inscription directement par **tél. 021 995 34 34** ou **fax 021 995 34 30**

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Le spécialiste de l'agriculture, de l'économie rurale et de la technique

1

Cours, désignation et n°:

Nom, prénom

<u>Adresse</u>

NPA, localité Tél.

Date, signature

sate, signature

- ☐ Je suis membre ASETA, numéro de membre :
- ☐ Je veux profiter des tarifs des membres ASETA et devenir membre ASETA

Envoyer ou faxer : Centre de formation ASETA, Grange-Verney, 1510 Moudon

☐ J'aimerais recevoir le journal Technique Agricole gratuitement jusqu'à la fin de l'année

courriel:

Attestation de cours

Sur demande des participants, une attestation est délivrée par l'administration du centre ASETA de Grange-Verney.

Facturation : les participants reçoivent la facture après le cours.

Repas de midi (boisson et café compris) CHF 20.–, à payer le jour du cours au responsable

Horaire des cours : matin de 9 h 00 à 12 h 00 ; après-midi de 13 h 00 à 16 h 00.

Délai d'inscription : une semaine avant le début du cours **Prix entre parenthèses pour les non-membres**

Soudure (Nombre de participants : 4 à 6)

AS 10 Soudures électriques

3 jours, CHF 350.- (CHF 430.-)

Que souder avec l'électricité, à l'électrode, au fil ? – Réglage des appareils – Soudure en diverses positions – Electrodes et acier. 3, 10 et 17 décembre 2010

➤ Les participants peuvent apporter des pièces à réparer

AS 11 Soudure autogène 3 jours, CHF 350.- (CHF 430.-)

Maîtrise complète du chalumeau pour chauffer, souder, braser, découper – Soudures en toutes positions (étanches) – Choix de baguettes en fonction des aciers. 13, 20 et 27 janvier 2011

➤ Les participants peuvent apporter des pièces à réparer

AS 13 Soudure au fil 1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Réglage des appareils – Soudure en position sur différentes épaisseurs.

1er février 2011

Travaux à l'atelier (Nombre de participants : 4 à 10)

AS 21 Installation d'une cuve de rinçage sur un pulvérisateur 2 jours, CHF 240.- (CHF 300.-)

Installation d'un bac de rinçage sur son pulvérisateur – Fabrication d'un support métallique – Montage et raccordement du bac.

24 et 25 février 2010

Délais d'inscription 14 janvier 2011

Remarques : les participants amènent leur pulvérisateur.

➤ Ce cours est destiné aux personnes ayant suivi un cours de soudure AS10 ou AS13, ou possédant de bonne connaissances en soudure (nombre de participants : 3 à 5).

AS 22 Electricité, tracteur, remorque

1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Recherche et diagnostic de panne – Exercices pratiques sur maquette et sur véhicule – Possibilité donnée aux participants de réparer leur matériel.

14 décembre 2010

AS 25 Mieux traiter 1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Bien connaître son pulvérisateur – Déterminer le choix des vitesses, buses pression, diamètre de gouttelettes, dérive – Adaptation du pulvérisateur pour bas volume. 15 février 2011

AS 29 Petits moteurs 1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Fonctionnement, entretien et dépannage de petits moteurs à 2 et 4 temps. 8 février 2011

Rénovation (Nombre de participants : 4 à 8)

AS 30 Carrelage 1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Quelques astuces pour la pose de carrelage – Choix de l'outillage – Différents travaux pratiques de coupe et de pose.

25 janvier 2011

AS 31 Courant 230-400 V – Que peut-on faire soi-même? 1 jour, CHF 125.– (CHF 165.–)

Circuits électriques conformes à la loi – Directives de sécurité – Construction de circuits schéma 0 et 3 – De circuits 220-380 V à 2, 3, 4 et 5 conducteurs – Choix du type et des sections des conducteurs.

21 décembre 2010

AS 34 Maçonnerie 2 jours, CHF 240.– (CHF 300.–)

Teneur en ciment des crépis et bétons – Rudiments pour le coffrage et le ferraillage – Montage d'un mur, crépissage et talochage – Conseils pour l'exécution d'un dallage; dalle suspendue, fondation d'un mur – Choix de matériaux; prix au m².

18 et 19 janvier 2011

Informatique (Nombre de participants : 4 à 8)

AS 01 « C'est décidé, j'me lance! » 1 jour, CHF 125.-

Connaître le b.a.-ba de l'informatique – Appareil, logiciels : que faut-il acheter ?

3 décembre 2009

Public visé: Débutants ne possédant pas encore d'ordinateur

AS 02 Windows XP 1 jour, CHF 125.–

Connaissance de l'ordinateur, du clavier, de l'imprimante – Utilisation des périphériques, installation de logiciels.

14 décembre 2010

Public visé: Débutants possédant un ordinateur



AS 04 Je débute avec Word

2 jours, CHF 240.-

Apprendre à connaître et surtout à utiliser le plus connu des traitements de texte - Nombreux exercices pratiques.

17 et 24 décembre 2010 ; 25 janvier et 1er février 2010

Public visé: Personnes débutant avec Word

AS 05 Je débute avec Excel

2 jours, CHF 240.-

Savoir travailler avec les tableurs - Connaître les fonctions de bases - Nombreux exercices pratiques.

21 décembre 2010 et 11 janvier 2011 ; 28 janvier et 1er février 2011

Public visé: Personnes débutant avec Excel 7 ou Office 95

Remarques : Ce cours n'est pas destiné aux utilisateurs voulant perfectionner leurs connaissances du tableur (macro, etc.).

AS 06 Bien utiliser Internet

1 jour, CHF 125.-

Quel matériel faut-il pour surfer ? – Que trouver sur internet ? Utilité et fonctionnement, branchement, abonnements - Comment gérer une adresse e-mail.

14 janvier 2011

AS 09 Aller plus loin avec Word

1 jour, CHF 125.-

Utilisation des macros – Style – Modèle – Insertions automatiques - Formulaires - Gestion de document long, etc. D'entente avec les participants, un choix sera fait pour la journée.

Remarques: 2^e niveau, pour les personnes ayant suivi le cours de

Renseignement pour les cours d'informatiques

Frédéric Meyer Au Chattelet 1063 Peyres-Possens

079 323 10 33 • frede@sunrise.ch



hydraulique-mobile.ch



SVLT / ASETA 056 441 20 22

WWW.





Avec le soutien du Fonds de sécurité routière (FSR)

Prix du cours : CHF 540.-. Le Fonds de écurité routière ristourne une somme de

Pour suivre le cours :

In permis de conduite de cat. F/G

La première journée : un tracteur rouant à 30 ou à 40 km/h, avec arceau de protection ; les permis de circulation des réhicules, le document antipollution, la onvocation au cours

La deuxième journée : le tracteur et une remorque agricole.

Après avoir réussi les examens des catégories F/G, les jeunes dès 14 ans peuvent uivre le cours G40. Reporté dans le conductrices et conducteurs de tracteur facture.

acquièrent des bases solides qui leur assurent une bonne maîtrise de conduite. Les instructeurs sont au bénéfice de permis poids lourds et ont suivi une formation spéciale pour la conduite de véhicules agricoles



La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.- à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours

La Vaudoise Assurances remet un bon de 100.- valable en cas de conclusion d'une nouvelle assurance véhicule à moteur.

Conditions générales

Les participants reçoivent la convocation permis de conduite, le G40 autorise la et la facture deux semaines avant le conduite de tracteurs agricoles et de vé- premier jour de cours. Pour une annulanicules exceptionnels roulant à 40 km/h tion intervenant après ces deux semaines, au maximum. Le G40 se déroule sur un montant de Fr. 60.– sera perçu pour deux journées – 20 leçons au total – et le les frais administratifs. En cas d'absence nombre de participants est limité à cinq. injustifiée, l'ASETA se réserve le droit Grace à un enseignement intensif, les d'encaisser l'intégralité du montant de la

Lieux et dates 2010

Bazenheid SG: 11.11. + 16.11. **Biberbrugg SZ:** 13.10. + 18.10. Brunegg AG: 21.10. + 26.10. Bülach ZH: 04.11. + 09.11. Bulle FR : 21.10. + 26.10., 04.11. + 09.11. Claro TI: 22.10. + 25.10. Courtételle JU: 28.10. + 02.11. Düdingen FR: 04.11. + 09.11. Frauenfeld **TG:** 14.10. 19.10. **Gossau ZH:** 28.10. + 02.11. **Kägiswil OW:** 14:10. + 19.10. La Sarraz VD: 11.11. + 16.11. Landquart GR: 14.10. + 19.10. Langnau i.E BE: 14.10. + 19.10., 21.10 + 25.10. Lindau ZH: 21.10. + 26.10. Lyss BE: 21.10. + 26:10. Lyssach BE: 21.10. + 26.10., 28.10 +02.11. Mettmenstetten ZH: 21.10. + 26.10. Moudon VD: 28.10. + 01.11. **Nyon VD**: 18:11. + 23.11. **Salez SG**: 21.10. + 26.10. **Schwarzenburg BE**: 19:10. + 25.10., 04.11. + 09.11. **Schwyz SZ**: 14.10 + 19.10. **Sissach BL**: 28.10 + 02.11. **Sursee LU**: 28.10. + 02.11.

Autres lieux de cours : Aarberg BE, Corcelles-près-Payerne VD, Hohenrain LU, Les Hauts-Geneveyes NE, Ilanz GR, Interlaken BE, Marthalen ZH, Mettmenstetten ZH, Niederurnen GL, Oenisngen SO, Saanen BE, Schöftland AG, Schwyz SZ, Sion VS, Sitterdorf TG, Tramelan BE, Tuggen SZ, Visp VS, Willisau LU, Zweisimmen BE et Zwingen BL.

Il est déjà possible de s'annoncer maintenant pour la saison de cours 2011. Les informations avec dates et lieux des cours vous seront automatiquement transmises dans le courant du mois de janvier.

Inscription au cours G40

Lieu et date du cours

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

NPA, lieu

Numéro de téléphone

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours

Date et signature

Signature du représentant légal ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31, courriel: info@agrartechnik.ch

Récolter avec

Agrar center



Qu'il s'agisse des faucheuses, pirouettes, andaineurs, presses, autochargeuses ou ensileuses, avec les machines de récolte Krone vous travaillez efficacement et récoltez un fourrage de qualité.

Les machines Krone impressionnent par leurs détails innovants, comme le prouvent les nouvelles presses à balles rondes COMPRIMA, qui ont été primées récemment.

Demandez notre documentation! N'hésitez pas à demander une démonstration auprès de votre Agrarcenter ou directemet chez nous.

> Agrarcenter – moins de risques, plus de profit



GVS-Agrar AG, CH-8207 Schaffhausen Tél. 052 631 19 00, Fax 052 631 19 29 info@gvs-agrar.ch, www.gvs-agrar.ch

AEBI SUISSE 3236 Gampelen / BE 8450 Andelfingen / ZH La combination du succès...

...Imbattable dans le prix et la qualité



MASCHIO

Matériaux de haute qualité = propre poids optimal

Version 3 points ou combinée, apport mécanique ou pneumatique

Roue doseur de haute performance pour des

Socs à disques Corex avec roue en caout-

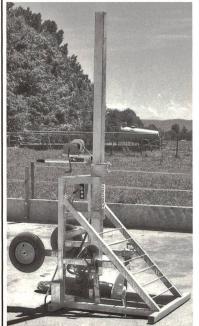
Déclencheur électronique de la trace, brasseur déclenchable etc.

Traceur hydraulique relevable à 90°, pression et relevage hydraulique des socs etc.



Tel. 032 312 70 30 www.aebisuisse.ch

Brasseur à purin immergé mobile



- performant avec moteur immergé éprouvé
- un seul brasseur pour plusieurs fosses
- facile à manipuler
- construction très solide
- modèle stationnaire ou mobile
- excellent rapport qualité/prix

WÄLCHLI
FABRIQUE DE MACHINES SA
4805 BRITTNAU Tél. 062 745 20 40

www.waelchli-ag.ch